

L'AMI DU PEUPLE

Journal Socialiste-Révolutionnaire,

ORGANE DE LA FÉDÉRATION LIÉGEOISE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

S'adresser, pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction, au bureau, RUE DE LA MADELEINE, 3, A. LIÈGE.

Abonnement, payable anticipativement.

UN AN, fr. 4; SIX MOIS, fr. 2; TROIS MOIS, fr. 1.
Pour l'étranger, le port en sus.

On ne reçoit que les lettres et paquets affranchis.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la rédaction.

Tout par le Travail et rien sans le Travail.

On peut se procurer le journal : à Liège, chez CERF, rue du Pot-d'Or; à Verviers, P. BRAGARD-GILLET, rue St-Antoine; à Ensisval, GÉRAUD GERAMBOU, Grand-Place, 24; à Bruxelles, VERLICKEN, rue Haute, 126; au Centre, FROËLE CORNET, à Fayst, lez-Manage; Hainaut au local de la section des Réunis, chez FLORENT LOUVRIER, place de Gohissart-Jumet; à Yvoz, BEAUFIT, cabaretier; à Ougrée, MÉTRICE FRESON, cafetier, près du cimetièrre; DAMSEAUX, rue du Moulin, à l'Encyclopédie, à Verviers.

Catastrophe Bonne-Foi-Hareng.

La section liégeoise de l'Association Internationale des Travailleurs a décidé, après avis, de faire circuler des listes de souscription à l'effet d'intenter à la Société des charbonnages Bonne-Foi-Hareng, une action civile en dommages et intérêts, au profit des veuves et orphelins des malheureuses victimes de la catastrophe arrivée en 1871.

Nous engageons tous les honnêtes gens à souscrire avec empressement, afin que la justice inflige une sévère leçon aux exploiters des houillères, plus soucieux de leurs gros bénéfices que de la vie de leurs ouvriers et qui reculent devant la dépense qu'exigent les travaux nécessaires pour éviter les coups d'eau, éboulements et grisou.

On peut se procurer des listes de souscription et souscrire au bureau du journal.

L'Ami du Peuple publiera les listes.

LA RÉDACTION.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Fédération du bassin de Liège.

QUATRIÈME

Congrès Trimestriel

Dimanche 7 Septembre, à 3 heures de relevée, rue de la Madeleine, 3 (au 1^{er}, sur le devant).

ORDRE DU JOUR :

- 1° Reddition de comptes;
- 2° Des grèves partielles et de la grève générale;
- 3° De l'organisation de la résistance;
- 4° Révision de l'article concernant l'affiliation.

N. B. — Les corporations suivantes sont priées d'envoyer deux délégués avec mandat : les sculpteurs, la section de propagande d'Yvoz, les menuisiers, les marbriers et la section de Seraing.

Concert journalier.

Avant d'entrer en matière, je dois prévenir mes lecteurs — principalement ceux qui me lisent avec indifférence — qu'ils ne se trompent pas sur le titre que je donne à cet article, qu'il ne leur fournira pas plus de distractions que les autres articles qui se trouvent dans l'Ami du Peuple, si, comme ils le prétendent, notre journal ne procure aucune distraction aux travailleurs.

Je dis ceci, parce qu'un ouvrier se

trouvait étonné que l'Ami du Peuple ne publiât pas des faits-divers ou des romans comme les autres journaux. Ce travailleur n'a pas compris le but de notre journal; nous voudrions, comme lui, n'avoir à nous occuper qu'à distraire nos infortunés amis, mais nous n'en sommes pas encore là, hélas! nous ne pouvons pas faire, comme les journaux réactionnaires, passer l'agréable avant l'utile; nous avons à nous occuper de notre avenir, de notre intérêt et de celui de tout qui travaille, avant de gaspiller notre temps, déjà si restreint, à faire goûter à nos frères travailleurs, tant d'articles qu'intellectuels, des romans, qui ne sont, presque toujours, que fabuleux.

Mais passons.

Notre concert, à nous, travailleurs, ne ressemble pas à celui du Pavillon de Flore, où l'on va entendre dire la chansonnette et voir jouer la comédie en homme satisfait.

Mais nous ne sommes pas satisfaits, loin s'en faut. On pourrait nous dire que nous pourrions y aller quand même; mais comme nous ne voulons pas pousser la charrette avant le cheval, nous le répétons, nous nous en passons. Il faut que nous soyons satisfaits — tous sans exception, bien entendu — et pas encore à la façon de nos seigneurs et maîtres, avec ce que les autres produisent, mais satisfaits par nous-mêmes, avec ce que nous produisons, avec ce qui nous revient de droit.

Et cependant on se refuse encore à nous donner cette satisfaction!!!

Ce refus est explicable. Je trouve que nos seigneurs et maîtres ont raison. Ils seraient bien fous, à mon point de vue, de vouloir nous donner une chose que nous n'avons eu encore que la complaisance de leur réclamer doucement, en enfant, que nous sommes, c'est vrai. Tant qu'ils n'y seront pas contraints par la force des circonstances, ils ont raison de les détenir. La pression engendre la réaction, et la réaction que nous avons faite jusque maintenant n'ayant été que pacifique, elle n'a eu aucun résultat sérieux au point de vue pratique.

Il résulte de ce qui précède que c'est la révolution qui nous donnera ce que nous avons toujours demandé, mais ce que, en revanche, on nous a toujours refusé, et que la pression des

exploiteurs ne saurait faire qu'accélérer sa marche et lui donner plus de chance de succès.

Notre concert est journalier, il se produit même à chaque heure, à chaque minute, il ne cesse jamais.

Toujours l'acteur est sur la scène, sans une minute de repos, n'osant prendre un morceau de pain, ni boire trop souvent.

C'est nous qui sommes et les spectateurs et les acteurs. C'est nous qui formons tout, et pour cela encore devons nous payer. C'est nous qui faisons la mise en scène, faisons répéter les musiciens, qui sont aussi nous; c'est nous, en un mot, qui donnons le concert, sans en retirer un seul sou, au contraire, nous en donnons, et nous en subissons toutes les charges et les mauvais frais!

Aussi y sommes-nous habitués!... nous nous lassons même!... Et cependant jamais nous ne ratons, les décors restent toujours comme il faut (ne pas comprendre comme il le faut!)

La scène représente tantôt une fabrique où l'on nous voit écrasés sous le poids d'une pièce de fer, ou suffoqués par la vapeur.

Une autre fois, on voit le garde-chiourne (contre-maître) qui nous traite de fainéants avec éloquence, et qui, de temps en temps, — on en voit — accompagnant ses insultes méritées de faits, nous donne un coup de pied... où vous savez!

La scène représente encore une mansarde où nous sommes assis sur une chaise qui n'a plus que trois pieds; à notre côté se trouvent nos enfants et leur mère, qui se plaignent de froid et de faim.

La scène nous représente en grève, par suite du refus de notre patron de nous augmenter notre salaire, pour que nous puissions habiller nos enfants afin qu'ils n'aient plus froid et leur donner du pain.

La gendarmerie, est sur les lieux pour rétablir l'ordre, que nous avons mis en désordre en faisant cette demande. Elle nous insulte du geste. Nous, nous la méprisons. Piquée de mépris, que nous daignons encore lui témoigner, elle avance contre nous,

baïonnette en avant, et nous hache à morceaux pour faire le repas des chiens ou des corbeaux.

La scène représente deux femmes faisant une dissertation sur la cherté des vivres!

— Que le pain est cher, n'est-ce pas?

— Augmenté de deux centimes aujourd'hui.

— C'est drôle aussi, demain il baissera, pour augmenter le surlendemain de quatre centimes.

— Les noms de la terre, sont augmentés.

— Le loyer aussi.

— Le café.

— Enfin, tout...

— Excepté la journée de nos maris.

Maintenant, elle représente la justice écrasée par l'iniquité, la tolérance par l'intolérance, la liberté par le fer, les réclamations justes par le sabre et le fusil, les injustes par les décorations ou l'argent. En un mot, tout ce qui est injuste, illégal, vol, exploitation, parasite, etc., etc., a la chance de recevoir les félicitations des gros bonnets de ce monde.

Voilà, travailleurs, notre concert, à nous; vous le voyez, il est permanent.

Levons-nous, et déclarons à la bourgeoisie que nous sommes fatigués d'être toujours les acteurs, que nous voudrions bien aussi être les spectateurs.

Le drapeau de la Révolution prolétarienne est levé. Tenons-le ferme, et cette fois, n'ayons pas la faiblesse de faire des concessions à nos adversaires, ne leur cédon pas un pied de terrain. Acculons-les au mur et frappons fort et juste!

Apprétons-nous à la mise en scène de la rénovation sociale par la révolution, et crions haut: Du pain ou du plomb!

ERILLE PILLIUS.

La Propagande Révolutionnaire.

De même que l'on nie l'existence de la question sociale, de même aussi on pourrait nier la souveraineté de la propagande révolutionnaire.

La propagande pacifique, c'est-à-dire la propagande de nos principes, n'est pas mauvaise, envisagée à certain point de vue. Mais répond-elle aux aspirations du travailleur? Nous

répondrons franchement non. Il faut être conséquent avec soi-même. Si, dans la généralité des travailleurs, il se trouve encore des ouvriers qui se montrent indifférents à nos associations, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils n'aspirent pas à la mise en pratique des principes socialistes. S'ils ne s'efforcent pas tous de répandre nos idées, ce n'est pas à dire non plus qu'ils n'en veulent pas faire connaître le moindre iota à leurs frères.

Une chose que le travailleur sait, c'est qu'il a faim, qu'il a froid; qu'il ne jouit pas de ses droits politiques et sociaux; qu'il n'a pas le droit de vie, puisqu'il n'a pas le droit au travail; qu'il n'a pas la liberté de parole, puisque quand il ose parler, soit au café, à l'atelier ou ailleurs, de la mauvaise organisation actuelle, il est poursuivi par la police, à qui incombe précisément le devoir de faire respecter ce droit que la Constitution nous confère, ou renvoyé par ses maîtres et seigneurs; il sait aussi qu'il n'a pas la liberté de penser, attendu qu'il est forcé de prêter son concours aux cérémonies d'un culte qu'il répudie.

Le travailleur sait tout cela, ce me semble. Mais pourquoi ne réagit-il pas, me direz-vous, pour moi ne tend-il pas à ne plus avoir faim ni froid? Parce qu'il est indifférent! répondront quelques-uns.

Voilà le gros mot lâché: le travailleur est indifférent! Mais qu'on nous permette une demande. Pourquoi, comme vous le prétendez, le peuple est-il tombé dans cet indifférentisme? Le peuple est indifférent, parce qu'on lui a toujours posé des théories, et jamais des actes; parce qu'on n'a jamais suscité en lui cet esprit de rébellion qui doit animer tout homme qui a le courage de ses opinions, surtout quand elles sont justes; en un mot, parce qu'on s'en est toujours tenu à la propagande pacifique, quand on devait faire de la propagande révolutionnaire!

On aura beau dire: « Instruisez le travailleur, et la révolution sera faite sans verser une seule goutte de sang, » nous répondrons toujours non, nous le soutiendrons mordicus!

Supposons, ce qui n'est pas vrai,

Feuilleton de L'Ami du Peuple. 4

GALILÉE.

Voici encore une victime de l'intolérance catholique. Les apologistes de l'Eglise ont essayé de laver le christianisme traditionnel de cette tache. Ils nient, avec leur audace habituelle, que l'Inquisition ait jamais condamné comme faux le mouvement de la terre: « Nos incrédules l'affirment, dit l'abbé Bergier, et malgré les preuves irrécusables au contraire, ils le répètent jusqu'à la fin des siècles. C'est ainsi que nos philosophes travaillent à l'avancement des sciences. » En fait de fraude pieuse, il n'y a que le premier pas qui coûte. Notre abbé, et c'est un des plus honnêtes, affirme encore « que Galilée ne fut pas persécuté comme bon astronome, mais comme mauvais théologien, pour avoir voulu se mêler d'expliquer la Bible. » Bergier ose ajouter que depuis un siècle on en impose au public sur ce fait (1)! Nous allons voir qui sont les imposteurs. Supposons un instant que l'apologiste catholique dise la vérité; admettons que Galilée fut persécuté comme mauvais théologien, qu'est-ce que le catholicisme y gagnerait? Bergier a-t-il oublié

(1) Bergier, Dictionnaire de théologie, au mot Sciences humaines.

que le peuple ne sache qu'une chose: qu'il a faim. Voilà, certainement, une chose bien simple et que cependant personne ne saurait nier; eh bien, qu'arrivera-t-il? Il arrivera ceci: c'est qu'il ne se fera pas donner de pain. Pourquoi? Parce qu'on n'a pas toujours suscité en lui l'idée révolutionnaire!

Le peuple ne sait-il pas bien que la conscription est inique, que le droit de citoyen est naturel, qu'il doit exercer ses droits comme le premier bourgeois venu? Si, n'est-ce pas; ce qui le prouve, c'est que, il y a quelques années, il a demandé l'abolition de cette honteuse loterie humaine qu'on appelle la conscription; c'est qu'il a demandé aussi à pouvoir exercer ses droits de citoyen. Et de toutes ces demandes, faites sur tous les tons, qu'est-il résulté? Le mémorable JAMAIS de M. Frère-Orban. Et, jusque maintenant, il n'a encore rien eu de ce qu'il était instruit, puisqu'il le demandait. Pourquoi? Parce que on a encore négligé la propagande révolutionnaire!

Eh bien, j'admets le travailleur instruit de ses devoirs comme de ses droits; qu'en découlera-t-il toujours? Tout simplement ceci: que la bourgeoisie qui lui refuse l'abolition de la conscription, l'extension de suffrage, etc., etc., lui refusera encore et toujours ce qu'il demandera, vu que cette bourgeoisie sait qu'il restera tranquille... avec son refus!

Il s'imposera! me direz-vous. Très-bien, mais de cette imposition il résultera une résistance de la part des bourgeois, ne fût-ce que celle du désespoir, par conséquent une Révolution!

On le voit, la Révolution ne peut pas être écartée, elle doit venir, elle doit avoir lieu. Je dirai avec Proudhon: « Je ne sais pas comment cela se fera, mais elle sera, parce que c'est écrit. » Puisque la Révolution est inévitable, que de toute manière elle doit arriver, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, pourquoi jeterions-nous nous-mêmes cette indifférence parmi les travailleurs, pourquoi lui ôterions-nous le courage qu'il a de vouloir ce qu'il demande? Ce serait illogique.

Propageons donc les idées révolutionnaires si nous voulons faire sortir les travailleurs de cet état d'indifféren-

le défi qu'il porte aux philosophes, de citer l'exemple d'un seul homme poursuivi et condamné pour de simples opinions par l'Eglise? Et voici qu'il avoue que Galilée fut persécuté, pour s'être mêlé d'expliquer la Bible! Est-ce un crime contre l'ordre public, de se tromper dans l'interprétation de l'Ecriture? Galilée était-il un séditieux, parce qu'il croyait que la Bible pouvait se concilier avec le mouvement de la terre? Car c'est là ce qu'il a soutenu. Le pauvre vieillard s'est rétracté. Mais s'il ne l'avait pas fait, l'Inquisition aurait dû le condamner, puis elle l'aurait recommandé à l'indulgence du pouvoir séculier; et nous savons ce que cette indulgence veut dire. Galilée aurait donc pu avoir le sort de Bruno, pour le seul crime d'être mauvais théologien!

De nos jours, des hommes de science ont prêté la main, sans le vouloir, nous l'espérons, aux apologistes de l'Eglise. Ils ont relevé quelques erreurs dans les reproches que les libres-penseurs font à l'Inquisition: encore l'erreur n'est-elle point démontrée. Les orthodoxes s'emparent de ces aveux pour crier à la calomnie et pour chanter victoire. Il est convenu, dans le camp catholique, que tout ce qui s'est dit depuis deux siècles sur l'odieuse persécution dont Galilée fut la victime, est une invention des philosophes. Nous allons constater les faits, en tenant compte des fameuses découvertes que l'on exploite avec tant de bonne foi. Les lecteurs décideront de quel côté est la calomnie. Ajoutons que

tisme. Marchons en avant, renversons tout ce qui nous fait obstacle, et que notre mot d'ordre soit: Propagande révolutionnaire!

EPILLE PILLIUS.

Le droit à la vie.

Si le droit au travail est le plus sacré de tous les droits, celui d'être possesseur de son produit est la plus sacrée des propriétés.

Travailler est aussi le plus grand des devoirs de l'être humain, car pour consommer il faut produire.

Or, la justice devrait présider à une équitable répartition entre la production et la consommation; richesse et bien-être social dépendent de cet équilibre.

Il va de soi que plus le travailleur produit, plus la somme de bien-être devrait augmenter; tout homme bien pensant est d'accord sur ce sujet, et pourtant la marche de la société nous donne la démonstration contraire: les magasins regorgent de produits et la grande famille des producteurs doit vivre de privations. Nous avons droit au travail et des crises industrielles et commerciales (résultat de la rapacité du monopole) jettent sur le pavé des centaines d'ouvriers.

Le génie humain, toujours à la remorque du progrès, a inventé des agents artificiels pour augmenter le nombre des produits tout en diminuant la main-d'œuvre. Or, le travailleur, qui est le producteur des machines, est donc le premier en droit d'en profiter, et cependant il arrive, bien au contraire, qu'elles (les machines) ont pour effet immédiat de chasser un grand nombre d'ouvriers de l'atelier.

Mais, selon les économistes, la société va en recueillir les fruits par la baisse de ces mêmes produits. Mensonge grossier, écrit dans bien des livres, mais que le peuple ne connaît; il ne connaît, lui, que les effets de cette économie bourgeoise; on aura beau lui chanter que les machines agricoles vont faire diminuer le prix du pain, des pommes de terre, etc., il n'y croira pas un traître mot, il a des yeux assez grands pour voir que les denrées renchérissent d'une manière effrayante.

L'extinction des petits propriétaires

nous ne connaissons pas la vérité tout entière sur le procès de Galilée; et à qui la faut? Les pièces originales furent transportées à Paris en 1798. Depuis 1814, le nonce du Pape ne cessa de les réclamer. Le gouvernement de Louis-Philippe eut la faiblesse de céder à ces exigences. Rossi fit la restitution, sous la promesse expresse que la cour de Rome livrerait les pièces à la publicité. La promesse fut violée. Ce fait seul condamne l'Eglise. Que vient-on nous parler de la vérité dans le procès de Galilée (1)? La vérité, nous l'ignorons, et c'est le coupable qui la cache. Cela autorise toutes les suppositions, sauf celles qui seraient favorables à la cour de Rome. Les documents publiés par ceux-là mêmes qui plaident sa cause suffisent pour la flétrir à tout jamais.

Constatons d'abord la prétendue calomnie des libres-penseurs. On lit dans l'Essai sur les mœurs de Voltaire: « Une congrégation de théologiens, dans un décret donné en 1616, déclara l'opinion de Copernic, mise par le philosophe florentin dans un si beau jour, non-seulement hérétique dans la foi, mais absurde dans la philosophie. Ce jugement contre une vérité prouvée depuis en tant de manières est un grand témoignage de la force des préjugés. Il doit apprendre à ceux qui n'ont que le pouvoir, à se taire quand la philosophie parle, et à ne pas se mêler de décider ce qui n'est pas de leur ressort. Galilée fut

(1) C'est sous ce titre que M. Biot a publié son travail sur Galilée, dans le Journal des Savants, 1858.

de mines et leur remplacement par des sociétés anonymes avec leurs grands puits et leurs machines monstres, nous ont fait quadrupler le prix du charbon. Les tissus en laine, toile, coton, ainsi que leurs confections, habits, blouses et chemises, sont-ils baissés, alors que dans toutes les industries, petites et grandes, les machines sont mises en fonction?

Problème terrible à résoudre: les magasins regorgent de grain, la houille abonde, et bientôt ce sera un luxe d'avoir une croûte de pain sur la planche, et la houille remplacera les vases de nos cheminées; les boutiques se remplissent d'habits, de pantalons, de souliers, etc., etc., et le travailleur, moins privilégié que les laquais, est vêtu d'une blouse, d'un léger pantalon, et est encore heureux de pouvoir, le dimanche, se chauffer de souliers grossiers, sans pièces ni morceaux.

Les économistes politiques auront beau vouloir endormir le peuple avec leur phrase, celui-ci verra quand même agraver sa situation, déjà si précaire; et, s'apercevant aussi du détournement des produits dont il est la source, il se demandera, avec raison, qui sont les accapareurs de la richesse... toujours croissante.

Point n'est besoin de grandes études pour toucher à la clé de ce problème; prolétaires, nous sommes dépourvus de vêtements, ouvrons la garde-robe de nos maîtres: cinquante paletots y sont accrochés; vous avez des souliers rapiécés, vingt paires de bottes sont au choix de nos seigneurs, eux qui se font trainer en voiture. Nous manquons d'aliments nécessaires pour réparer nos forces physiques, les chiens des riches regorgent de viande de première qualité.

Voilà donc l'antagonisme entre nous, déshérités, qui ne possédons rien et produisons tout, et vous, capitalistes, qui possédez tout et ne produisez rien; voilà aussi le principe de la guerre du travail contre le capital, guerre à mort qui ne peut finir sans l'extinction complète de l'une des deux parties engagées. Le bourgeois imbécile a-t-il pesé les conséquences de cette lutte? Il nous fait preuve d'une ignorance complète en matière sociale, il ne connaît que les gros bénéfices. Que l'ouvrier ré-

condamné depuis, en 1633, par le même tribunal, à la prison et à la pénitence, et fut obligé de se rétracter à genoux.

Tels sont les faits que l'abbé Bergier prétend calomnieux. Sont-ils vrais, oui ou non? Nous ne parlons pas de l'appréciation de Voltaire, qui est certes d'une grande modération. Écoutons le savant académicien qui publia la Vérité sur le procès de Galilée, et qui juge les inquisiteurs avec une indulgence excessive: « Le 4 mars 1616, dit M. Biot, la congrégation de l'Index rendit un décret portant: « que la fausse doctrine pythagorique de la mobilité de la terre et de l'immobilité du soleil est ABSOLUMENT CONTRAIRE AU TEXTE DE L'ÉCRITURE. » Ce sont les termes textuels de la sentence; un autre académicien la rapporte en d'autres mots. D'après M. Libri, l'Inquisition décida que l'opinion du mouvement de la terre est fautive, absurde, formellement hérétique et contraire à l'Écriture (1). Les mots diffèrent dans Libri, Biot et Voltaire, mais le sens est évidemment identique. Voltaire n'a donc pas calomnié l'Eglise, et ceux qui osent l'en accuser sont eux-mêmes des calomnieux.

Poursuivons. Galilée adopta le système de Copernic et le démontra. C'était une erreur de dogme, une hérésie formelle, si l'on admet, comme le soutient encore

(1) Libri, dans le Journal des Savants, 1841, page 163. Voici le texte latin: Falsam illam doctrinam, divina scriptura omnia adversantem, de mobilitate terrae et immobilitate solis... Ne ulterius hujusmodi opinio in perniciem catholicam veritatis serpat, censuit,

clame une diminution d'heures de travail, motivée sur l'introduction des machines et le chômage qui s'en suit, une fin de non-recevoir l'attend ; idem pour une augmentation de salaire.

Ils profitent de leur puissante organisation pour enrayer le mouvement social sans apercevoir l'inutilité de leurs persécutions ; leur bouc-émissaire, le socialisme, suit son cours naturel, et nous le leur dirons : la destruction des travailleurs est le seul moyen de déraciner des masses les idées de rénovation et de justice.

A vous alors, parasites, à descendre dans la bure, et nous remplacer à l'atelier et aux champs.

A nous travailleurs de nous organiser pour la lutte de puissance à puissance ; contenons encore un instant nos haines légitimes, nous touchons à la terre promise ; à nous les gros bataillons et l'organisation du travail par l'association.

BUR GARGAL.

Une victime du militarisme.

Le 18 courant, vers dix heures et demie, débouchait dans la rue de l'Amigo, entourée d'une douzaine de gendarmes, la voiture cellulaire, dite vulgairement panier à salade. Un soldat des carabiniers en sortit d'abord ; puis on en retira, maigre, pâle comme un cadavre, et le bas du corps enveloppé de linge d'hôpital, comme emmaillotté, un malheureux soldat portant des béquilles. Le carabinier, descendu le premier, prit ce malheureux dans ses bras et le porta, comme on ferait d'un enfant, à travers le corridor qui conduit à la salle du conseil de guerre.

On avait pris la précaution de faire évacuer ce corridor, mais, malgré cela, plus de cinquante personnes ont pu être témoin du plus triste spectacle. Le malheureux soldat montrait à la foule sa figure blême et son corps mutilé. Il avait, paraît-il, subi une amputation et criait : « Voyez comme ils m'ont arrangé ! C'est à Vilvorde, dans les fers, qu'on m'a fait cela ! les lâches ! les lâches ! » A ces cris, à cette vue, les femmes pleuraient et déjà des ouvriers levaient des bras menaçants. Heureusement le trajet n'était pas long et le malheureux disparut bientôt derrière une porte.

Quel est ce militaire, on l'ignore ; mais quel qu'il soit, condamné, prévenu ou simple témoin, l'humanité défend d'enfer-

mer dans un panier à salade un homme dans cet état.

VIENNE. — Par ordre supérieur, la police autrichienne vient de faire acte de lâche complaisance envers un gouvernement étranger. Plusieurs Français établis à Vienne « ci-devant membres de la Commune de Paris » viennent d'être expulsés de l'Autriche, en vertu de la loi du 27 juin 1871, concernant les étrangers.

Au sujet de cette expulsion, une feuille de cette ville rapporte ce qui suit :

« Les Français en question sont les professeurs de langue Benjamine, Sachs et Antoine Huguenot, puis le ciseleur Aristide Barré, tous trois soi-disant fonctionnaires de la Commune, et le bijoutier Louis Chalain, membre de la Commune, ainsi que de l'Association Internationale des Travailleurs. Leur présence à Vienne était connue de la police depuis plus d'un an, et elle y était tolérée parce qu'ils avaient réussi à trouver de l'occupation. Chalain travaillait dans la grande fabrique d'argenterie Klinkosch, et de même que ses trois collègues il s'est signalé par une bonne conduite. Dans ces derniers temps le gouvernement français a réclamé l'extradition des communards. L'Autriche céda à cette exigence et l'ordre d'expulsion fut publié.

Barré, Sachs et Huguenot ont adressé au gouvernement une protestation pour faire casser l'arrêt ; provisoirement ils sont en liberté, quoique sous la surveillance de la police. Chalain, au contraire, a été emprisonné, soi-disant parce qu'il est sans moyen de subsistance. Il ne sera pas livré directement à la France, mais conduit à la frontière bavaroise, d'où il sera dirigé vers sa patrie escorté par la force publique.

Si Chalain est réellement livré de cette manière aux Versaillais, aux féroces Bröglie, Mac-Mahon, et compagnie, c'est ignominieux pour l'Autriche. Lorsque la Suisse a livré Netschaleff à la Russie, une partie de la presse libérale a stigmatisé cette extradition, comme un acte de bassesse ; mais la Russie ne sut aucun gré de ce service à la République helvétique, car peu de temps après elle outragea l'université de Zurich et la Suisse. L'Autriche se fait donc le chien de chasse des égorgeurs versaillais !

A l'heure qu'il est on ignore encore si les trois autres Français seront également rendus à la France, ou s'ils seront seulement bannis du pays. Mais l'expulsion simple ne doit pas être jugée avec

plus d'indulgence que l'extradition. La police fond sans miséricorde sur de paisibles ouvriers français, qui n'ont pas commis de délit et qui vivent loin de toute agitation.

L'un des bannis, M. Barré, a subi encore d'autres vexations. Il est ciseleur, habite Vienne depuis deux ans avec sa femme, son enfant et sa sœur ; il n'a, durant cet espace de temps, donné aucun sujet de plainte. Sa conduite a été des plus honorables, et il est estimé et respecté de tous ceux qui ont eu des relations avec lui. Il parvient à faire des économies, au moyen desquelles il peut s'établir. Quelques-uns de ses ouvrages figuraient à l'exposition, où ils se trouvaient dans une armoire vitrée. Le 13 août il reçut l'ordre de faire disparaître les objets exposés et son nom fut effacé de l'armoire vitrée. Lorsqu'il voulut protester on lui répondit qu'on agissait par ordre supérieur. Barré voit ainsi les fruits de deux années de travail subitement anéantis. Il a payé sa place à l'exposition avec un argent péniblement amassé, cette place était sa propriété. Est-ce que la police est dans son droit de le dépouiller sans autre forme de procès ?

La *Tagespresse* cite une lettre d'un Français qui dépeint la situation de Barré comme étant désespérée. Proscrit et dépossédé, sans ressource pour atteindre un pays hospitalier, il est dans la misère avec femme et enfant.

Voilà donc les hauts faits de notre police. Les ouvriers autrichiens offrent toute leur sympathie à leurs frères français persécutés, et critiquent sévèrement ces mesures violentes, qui de nouveau prouvent la nécessité d'une entente internationale. (Volkswille.)

Cet article a été l'objet de poursuites dirigées contre le *Volkswille*. Le numéro contenant l'article a été saisi et les exemplaires encore existants ont été détruits.

Le recours des ouvriers français contre le décret d'expulsion a été rejeté. Sachs, Huguenot et Barré ont déjà quitté Vienne ; Chalain, escorté par la police, a été dirigé vers la frontière bavaroise.

Le *Volkswille* du 27 août publie une lettre de Rogear, de cet intrépide adversaire de l'Empire et de Napoléon III. Cette lettre est une protestation contre l'expulsion des réfugiés français. Rogear, réfugié à Vienne également, et comme tel exposé à toutes les mesures

de rigueur, n'a pas craint d'élever aussi la voix et de défendre avec un mâle courage, ses compatriotes persécutés.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire aujourd'hui cette protestation.

Correspondances.

Liège, le 23 août 1873.

Citoyens Rédacteurs,

Il y a quelques années, tous les corps de métiers se mettaient en grève, les uns pour obtenir une augmentation de salaire, les autres une diminution d'heures de travail. Les uns ont échoué, les autres ont eu en partie ce qu'ils demandaient.

Les derniers ont-ils amélioré leur position ? Non ; au contraire, car s'ils obtenaient de leur patron une augmentation de 20 %, ce dernier augmentait immédiatement les produits du double. Il en est ainsi de tous les métiers.

L'ouvrier, donc, au lieu de voir son bien-être s'accroître, tombe de plus en plus dans la misère. Cette année, les denrées alimentaires augmentent dans une proportion effrayante, quoique la récolte se présente sous les meilleures apparences : le grain est arrivé à un prix exorbitant, le pain de ménage se paie à fr. 1-04 cent ; le beurre se vend à plus de 2 fr. la livre — encore est-il falsifié — et la viande se paie 2 fr. 60 cent, le kilog, et ainsi de suite pour toutes les denrées de première nécessité. Tout augmente à tel point qu'il faudra être un crésus ou un propriétaire de charbonnage pour se payer ces denrées de luxe.

A propos de houille, dont nous payons aujourd'hui 55 fr. la charrette, — plus du double des années précédentes — elle menace de hausser encore. Et quelles raisons ces messieurs nous donnent-ils pour expliquer cette exploitation honteuse ? Eh bien, c'est l'augmentation fabuleuse qu'ils ont donnée aux ouvriers. Ainsi, en donnant 25 cent. de plus par jour à un homme qui va risquer sa vie dans les entrailles de la terre, ils trouvent moyen d'augmenter la charrette de houille de 50 fr.

A cause de cette cherté, nous avons vu des petits ateliers obligés de renvoyer un nombre considérable d'ouvriers, ne pouvant pas lutter avec les grosses usines, qui avaient passé des contrats avec la plupart de nos charbonnages.

Dans le temps, on vendait aux ouvriers de petits bacs de charbon à 60 cent ; aujourd'hui le prix du bac est à 2 fr. 50, et dans beaucoup de charbonnages on n'en donne même plus.

Il faut lui que l'auteur avait fait parler sous le nom de Simplicius. Le vicaire inflexible de Dieu, un simple ! Ce trait seul méritait le bâton. Quand les oints du Seigneur s'aperçurent qu'ils avaient été bernés, leur fureur ne connut plus de bornes ; ils crurent effacer la honte du ridicule par une persécution odieuse. Les jésuites se distinguèrent dans cette guerre faite à un homme de génie. Plus prudents que les dominicains, ils travaillèrent dans l'ombre, disant aux personnages influents « que le dialogue de Galilée était plus abominable et plus pernicieux pour l'Eglise que les écrits de Luther et de Calvin (1). » Est-ce que par hasard les révérends ne professeraient point aujourd'hui ces abominations ? Les prudents de l'ordre reprochèrent à Galilée son imprudence, c'est-à-dire la passion qu'il mettait à maintenir la vérité ; ils auraient voulu qu'il ne la soutint que comme une hypothèse. Tel était notamment l'avis de Bellarmin (2). Admirez la foi de ces saints personnages ! Le mouvement de la terre est-il une hérésie. En ce cas pourquoi le cardinal-jésuite permettait-il de la défendre à titre d'hypothèse ? Il ne croyait donc point que ce fût une hérésie. Dès lors c'était une vérité ; et il ne veut pas qu'on l'enseigne ! Il faut mentir à Rome pour faire son salut ! (A continuer.) LE FRONDEUR.

(1) Libri, dans le *Journal des Savants*, 1841, page 205.

(2) Libri, dans le *Journal des Savants*, 1858, pages 400-403.

Bossuet à la fin du dix-septième siècle, que tout, absolument tout dans l'Ecriture est révélé. Les ennemis de Galilée, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Florence, excitèrent les Dominicains à prêcher contre lui. On sait que l'ordre de saint Dominique était chargé des terribles fonctions du Saint-Office. Ces gardiens de la foi étaient d'une ignorance telle qu'ils ne connaissaient pas même le nom de l'astronome allemand qu'ils accusaient d'hérésie. L'un d'eux écrivit que l'opinion d'Ipernic était contraire à l'Ecriture. Un autre, plus belliqueux, monta en chaire et prononça un sermon où il s'efforçait de prouver que la mathématique était un art diabolique, et que les mathématiciens, comme auteurs de toutes les hérésies, devaient être bannis de tous les Etats. N'est-ce pas une preuve évidente que la libre-pensée et l'Eglise sont incompatibles ?

On dira que nous rendons l'Eglise responsable de la bêtise de quelques moines. Voyons donc ce qui se passait à Rome. Ce n'était pas un siècle de ténèbres que le dix-septième ; il se trouvait parmi les cardinaux un Bellarmin, le controversiste le plus savant de l'Eglise catholique. Eh bien, que pensait-on à la cour du Pape des découvertes de Copernic et de Galilée ? Que pensait-on de la science ? La sentence de l'Inquisition de 1616 fut communiquée à Galilée, et ce fut Bellarmin qui lui enjoignit, sous peine de la prison, d'abandonner sa doctrine sur le mouvement de la terre. Galilée avait un protecteur dans

le grand-duc de Florence. Ecoutez ce que l'ambassadeur toscan près du Souverain-Pontife écrit à son maître : « Le ciel de Rome est fort dangereux, surtout sous ce pape qui abhorre les lettres et les talents, et qui ne peut souffrir ni les nouveautés, ni les subtilités, de sorte que chacun cherche à l'imiter, et que ceux qui savent quelque chose, s'ils ont un peu d'esprit, FONT SEMBLANT D'ÊTRE IGNORANTS, POUR NE PAS DONNER DES SOUPÇONS, ET POUR ÉVITER D'ÊTRE PERSÉCUTÉS. » L'ambassadeur, en digne diplomate, dit qu'il y aurait danger à protéger Galilée, qu'il vaut mieux abandonner les savants ; il répète que le pape les aime si peu que chacun s'efforce de paraître ignorant (1).

Galilée, passionné pour la vérité, eut recours, pour la répandre, à une ruse favorite des philosophes italiens. Il composa un dialogue où trois interlocuteurs discutent les arguments qu'on faisait valoir pour ou contre le mouvement de la terre. Les partisans des idées modernes donnent des raisons décisives en faveur du système de Copernic. Mais ils finissent toujours par se rendre aux pitoyables arguments qu'allègue le troisième interlocuteur, qui défend le système orthodoxe. L'avertissement qui précède l'ouvrage de Galilée est une spirituelle moquerie de la bêtise des moines et des cardinaux : « On a promulgué à Rome, dit Galilée, un édit

(1) Libri, Vie et travaux de Galilée, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1841, t. II.

salutaire, où, pour obvier aux scandales dangereux de notre siècle, on impose silence à l'opinion pythagoricienne du mouvement de la terre. Il y eut des gens qui avancèrent avec témérité que ce décret n'avait pas été le résultat d'un examen judicieux, mais d'une passion mal informée ; et l'on a entendu dire que des conseillers tout-à-fait inexperts dans les observations astronomiques ne devaient pas, par une prohibition précipitée, couper les ailes aux esprits spéculatifs. Mon zèle n'a pas pu se taire, en entendant de pareilles plaintes... Mon dessein, dans cet ouvrage, est de montrer aux nations étrangères que, sur cette matière, on en sait en Italie, et particulièrement à Rome, autant que l'on en a pu imaginer ailleurs. En réunissant toutes mes recherches sur le système de Copernic, je veux faire savoir que l'on doit à Rome, non-seulement des dogmes pour le salut de l'âme, mais encore des découvertes ingénieuses pour les délices de l'esprit (1).

Les inquisiteurs se laissèrent prendre à la ruse, comme au seizième siècle les moines prirent au sérieux les *Litteræ obscurorum virorum*. Cependant le persiflage était transparent. Le nom seul de l'interlocuteur orthodoxe, *Simplicius*, aurait dû ouvrir les yeux aux simples d'esprit de la cour pontificale. La ruse devint fatale à Galilée. On fit accroire au Pape que c'é-

(1) Libri, dans le *Journal des Savants*, 1841, page 167 ; *Revue des Deux Mondes*, 1841, t. II.

Dans notre bienheureuse Belgique, le roi, les princes, tous les députés et autres gredins de cette espèce, sont intéressés dans ces charbonnages. Il y en a parmi eux qui font sur une année des bénéfices fabuleux.

Ah! Messieurs, si vous aviez encore un peu de conscience, si vous n'étiez pas si abrutis, si vous ne fermiez pas les yeux, vous pourriez voir la misère dans laquelle le travailleur est tombé, et cela par votre avarice et votre cupidité! Vous, exploités de la classe ouvrière, qui vous pavanez sur les bancs de la Chambre des représentants avec vos beaux habits et vos décorations que vous avez gagnées en pressurant l'ouvrier, le jour est proche où le travailleur vous demandera compte de ses sueurs et de son sang versé.

Que le travailleur se persuade bien que le temps des grèves est passé — à moins qu'en cas de défense. Nous devons agir énergiquement, en nous associant pour être prêt pour la grande révolution qui se prépare. Il faut que le peuple se gouverne lui-même, et pour cela il faut que nous démolissions l'édifice vermoulu de cette bourgeoisie repue; faisons disparaître tous les parasites de notre société: ceux qui ne travaillent pas n'ont pas le droit de manger à la table d'un autre.

A l'œuvre, travailleurs, et courage! Réunissons-nous pour que le jour de la revendication nous puissions établir le gouvernement de justice, de vérité et de morale.

Recevez, etc.

CHARLES COUPERET

Liège, le 2 Septembre 1873.

Citoyens Rédacteurs,

Je profite des colonnes de votre journal, si généreusement ouvertes aux plaintes du peuple, pour signaler à l'indignation publique les procédés barbares d'un sieur P... habitant la place St-Barthélemy, à Liège.

Je passais, avec ma femme, sur la dite place, lorsque, avide, comme la foule, j'appris ces renseignements à propos d'une bagarre provenant de deux femmes en prise avec un bourgeois et la police; j'appris ce qui suit:

Une de ces femmes avait été engagée en qualité de servante chez ce bourgeois, du nom de P..., et avait servi non-seulement de décoroteuse, mais, pour procurer certaine économie à ce bon maître, qui avait promis de lui faire cadeau d'une jupe, elle remplissait, pendant le courant du dernier mois, les fonctions d'ouvrier-maçon. M. P... a tenu aujourd'hui sa promesse en expulsant la servante de sa maison à coups de pieds, à coups de poings et sans gage, sous prétexte qu'elle avait été trop tard au salut.

La seconde était la sœur de cette pauvre orpheline, qui, étant venue revendiquer les droits de la première, avait compté sans les argousins, gardiens de l'ordre et de la propriété, qui mirent fin à cette scène en les bousculant et en disant que leur audace les privait du droit de réclamation.

UN OUVRIER HARDI.

Monsieur le Rédacteur,

Sous le titre: *La Carotte du bienheureux St Lot*, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après la description d'une carotte nouvelle appartenant toujours à la famille des précédentes. Je suppose que vous ignorez encore l'existence de la nouvelle variété dont je parle, et cependant c'est à Liège qu'on la rencontre; voici comment j'en ai fait la découverte:

Par une belle matinée du mois d'août 1872, je longeais les boulevards de notre cité, l'esprit gravement préoccupé; voici quelle en était la cause: J'étais, ce jour-là, possesseur d'une pièce de cent sous toute neuve, à l'effigie de l'ex-imbécille des Français et à part quelques centimes additionnels, ce mince capital provenait, ni plus ni moins, de l'excédant de mes recettes sur mes dépenses du mois. J'en étais donc à me creuser le cerveau à seule fin de connaître quel serait le plus utile parti auquel je pourrais adjuger la fameuse pièce en question, lorsque, soudain, inspiration di-

vine, je m'écriai comme Archimède: Eureka! Eureka! avec cette seule différence qu'au lieu de m'enfuir nu-tête à l'instar du philosophe grec, je conservai mon couvre-chef et me mis à enfourcher avec un très-grand calme la première rue capable de me ramener au centre de la ville. Qu'avais-je trouvé? Je n'avais absolument rien trouvé, seulement je venais de me rappeler que, la veille en passant par la place de la Cathédrale, une immense affiche collée à la vitrine d'une librairie avait attiré mes regards. Ce fut donc vers ce magasin que je dirigeai mes pas; l'écrétaire y était toujours et voici en résumé ce qu'il annonçait: *Loterie autorisée par la Députation permanente en date du 16 décembre 1871, en faveur de la nouvelle église d'Ombret. Emission de 20000 billets à 1 franc. Le tirage aura lieu irrévocablement en octobre 1872.* Suivait alors, en guise d'appât, tout une désignation de lots de plus en plus magnifiques et extramirabolants. Inutile de vous dire que cette annonce dardait, en guise de rayons, une quantité de billets épars à l'étalage. Allons moi vieux, ruminai-je intérieurement, nous sommes assez entreprenant de notre nature; de plus, le fils à papa possède, dit-on, une main heureuse, nul doute alors qu'avec la susdite pièce de cent sous convertie en 5 billets miraculeux à 1 franc, tu n'obtiennes un lot divin. Le tirage doit avoir lieu irrévocablement en octobre 1872; en douter serait un énorme péché, vas-y donc gaiement, mon bon! Tout en dialoguant de la sorte, j'avais franchi l'escalier et pénétré dans le sanctuaire de ces dames. (Vous ai-je dit que cette librairie était tenue par des dames?) Ce qui me frappa la vue en entrant, ce fut l'aspect de plusieurs grosses trognes mâles rubicondes et pansues, vêtues de longues robes de chambre noires, tricorne rabattu, que ma présence parut effaroucher. Est-ce que ma physionomie ne portait pas le cachet du père Rodin? Je l'ignore, toujours est-il qu'aux yeux de toutes ces âmes vertueuses, je n'avais rien moins que l'air suspect. Bref, j'exposai à tous ces cotillons réunis, quel était le but de ma visite, et, après un échange mutuel de 3 chiffons de papier numérotés, contre ma fameuse pièce de 5 francs, je finis par m'esquiver au plus vite avec la ferme conviction d'avoir conclu un marché d'or.

Dois-je vous apprendre, Monsieur le Rédacteur, que cette nuit-là je dormis sur mes deux oreilles, et que, pendant un mois consécutif, les rêves les plus rians et les plus dorés vinrent assaillir mon sommeil. Oui, je m'en souviens, dans un de ces rêves, j'entrevois l'un de mes cinq billets, lequel, guidé par l'aile des séraphins, venait de remporter un très-beau lot, consistant en une magnifique carabine de luxe dont le mécanisme avait été fabriqué par saint Eloi et dépassant, en merveilles, toutes les carabines Comblain, présentes, passées et futures; l'Archange saint Michel était chargé de m'apporter ce divin lot. Ce songe me transporta de joie, car, puisqu'il faut tout vous dire, je vous avouerai que j'ai toujours eu un faible pour les armes, surtout pour les carabines. En un mot, c'est ma toquade à moi! J'attendis donc jusqu'au 1^{er} novembre 1872 pour me diriger, le cœur rempli d'espérance, à la susdite librairie où les lots étaient exposés, afin de m'enquérir du résultat de la loterie. Une dame entre deux âges à laquelle je m'adressai m'apprit que le tirage n'avait pas encore eu lieu, parce que le révérend père Machin avait été malade. A cette nouvelle, j'éprouvai un tel serrement de cœur, que je sortis sans pouvoir articuler un son. Au fait, me dis-je après avoir réfléchi, cela peut tout de même être vrai, tout le monde peut être malade, aussi bien le père Machin qu'un autre. Sur ce, je rentra chez moi l'esprit un peu remis, car, à vous dire vrai, ce qui m'inquiétait le plus, c'était ma carabine.

Plusieurs mois s'écoulèrent. J'attendis jusqu'au 1^{er} juin de cette année, comptant bien, cette fois, ne plus m'en retourner les mains vides. Mais hélas! funeste erreur! cette fois c'était bien autre chose. Le révérend père Machin était bien rétabli depuis longtemps mais la baronne Machine

étant allée passer l'été dans une ville étrangère, rien ne pouvait se faire en son auguste absence, attendu que la loterie avait en grande partie été instituée par son bienveillant concours et son ineffable charité. En apprenant cela je me sentis pris de vertige et tombai évanoui; dans mon hallucination, j'entrevois Satan en train de terrasser St Michel et de lui enlever ma précieuse arme. Il me semble encore entendre le ricanement poussé par le roi des Enfers en s'enfuyant avec mon bienheureux lot. Quand je revins à moi, j'étais couché dans mon lit en proie à un léger accès de fièvre chaude. Quelques jours plus tard tout danger pour moi avait disparu; comme je ne pouvais non plus m'occuper toujours de cette angélique loterie, je pris le parti d'attendre encore, et vous pouvez m'en croire, j'étais en effet intentionné d'attendre jusqu'au jour du jugement dernier, lorsqu'avant-hier, poussé par une force surnaturelle, je résolus de tirer cette affaire au clair; eh bien, savez-vous ce qu'il en est résulté?

1^{re} réponse. Que l'époque du tirage est toujours à l'état de problème, à moins qu'elle ne soit fixée comme le retour de Malborough pour Pâques ou pour la Trinité.

2^e. Que la plupart des lots consistent en vieilleries d'église tels que chapelets, images saintes, missels, croix, etc.

Et 3^e. Qu'en ce qui concerne ma carabine prédestinée apparue en songe, point n'en est question; l'Eglise, en fait d'armes, ne connaît que ses canons, non pas les rayés, mais ceux à l'aide desquels elle sanctifie les révérends martyrs dans le genre des Mainbode, des Dufour, des Cucufin, etc., etc., etc.

Cet examen fini, je me retirai, le cœur accablé, et sous l'empire d'une émotion toute passagère; je murmurai en moi-même ces paroles sentencieuses: toutes les affaires d'église! — Carotte! Carotte! Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

1^{er} septembre 1873.

JACQUES BONHOMME.

(En hate). Note! Il se trouve encore des billets de cette loterie à la vitrine de M^{lles} Delforge sœurs.

Quant à l'affiche elle a disparu.

Note de la Rédaction.

Nous publierons, sous peu, en feuilleton, l'*Histoire abrégée de l'Inquisition d'Espagne* par Llorente, secrétaire de l'Inquisition.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain n^o un article intitulé *l'Internationale* et une correspondance du Centre (Hainaut).

Journaux reçus à la rédaction pendant la quinzaine écoulée:

- L'Internationale, de Bruxelles.
- Le Mirabeau, de Verviers.
- Le Réveil, de Seraing.
- L'Avenir, de Liège (tous les numéros).
- Le Rasoir, de Liège.
- Le Liégeois, de Liège.
- Le Mémorial de Spa.
- Bulletin de la Fédération jurassienne, de Suisse.
- Die Tagwacht.
- Le Travailleur, de Genève.
- Le Volkville, de Vienne.

Communications et Annonces.

On peut se procurer l'*Ami du Peuple* chez M. Cerf, libraire, rue du Pot-d'Or, à Liège, et au café du Canon d'Or, rue de la Madeleine, 3, à Liège.

Groupe Socialiste-Révolutionnaire

Séance le dimanche 7 septembre 1873, à 7 heures du soir, rue de la Madeleine, 3, (au premier).

ORDRE DU JOUR:

Des principes révolutionnaires, leur but et leurs moyens d'action.
N.-B. — Tout membre faisant partie de l'Internationale pourra assister à la séance.

Société des ouvriers Sculpteurs.

Séance tous les mardis, à 8 heures du soir, rue de la Madeleine, 3.

Section de Propagande d'Yvoz-Ramet.

Séance tous les dimanches, à 3 heures de relevée, chez Charles Richrick, 228.

Le Comité informe les membres qu'il y a reddition des comptes le troisième dimanche de chaque mois.

Le Secrétaire,
J. N.

Caisse de Résistance des ouvriers Armuriers-Reforeurs.

Séance tous les vendredis, à 9 heures du soir, en son local, rue des Franchimontois, 32.

La Libre-Pensée.

Séance tous les jeudis, à 8 heures du soir, chez DUMOULIN, café du Pont-St-Nicolas, à Liège.

Cercle d'Etudes scientifiques.

Tous les jeudis, à 8 1/2 heures du soir, séance rue de la Madeleine, 3.

Union syndicale des ouvriers Marbriers et Tailleurs de pierres de Liège et des environs.

Séance tous les dimanches, à 11 heures du matin, rue de la Madeleine, 3.

Le Secrétaire,
A. D.

Les Menuisiers Réunis.

CAISSE DE RÉSISTANCE.

Séance tous les mercredis, à 8 1/2 heures du soir, au local de la Section de Propagande, rue de la Madeleine, 3.

GRANDE MANIFESTATION.

BANQUET

Socialiste-Révolutionnaire,

PAR SOUSCRIPTION

Organisé par la rédaction de l'*Ami du Peuple*.

Les personnes qui veulent souscrire sont priées de se faire inscrire au bureau du journal, le dimanche de 10 heures du matin à 1 heure de relevée, et les lundi, mardi, vendredi et samedi à 9 heures du soir.

Condition d'admission. — Il faudra être admis par la commission nommée à cet effet, et faire le versement de fr. 1-50 (montant de la souscription) anticipativement.

Le banquet aura lieu un dimanche soir. Le journal l'annoncera au moins 8 jours à l'avance, ainsi que le local.

On peut souscrire en adressant par lettre la demande au bureau du journal, rue de la Madeleine, 3.

Journaux socialistes:

L'Internationale, organe des sections belges de l'Association internationale des travailleurs, paraît tous les samedis, à Bruxelles.

Le Mirabeau, organe des sections de la Vallée de la Vesdre, paraît tous les samedis, à Verviers.

De Werker organn der vlaamsche afdeelingen van de Internationale Werkersvereniging, 3 fr. 's jaars.

Bulletin de la fédération jurassienne de l'Association internationale des Travailleurs. Paraît 2 fois par mois à Sonvilier, Jura (Suisse).

Il Socialista, organe de l'Association internationale des Travailleurs en Italie. — Paraît tous les dimanches à Rome. Prix fr. 13 l'an.

Liège, RICHARD-MAYEU, éditeur, rue des Brasseurs, 1.